

# CONVENTIONS CADRES FONCIERES

## 4 TYPES DE MISSION

Convention cadre

Convention de veille active et de maîtrise foncière opérationnelle

### ETUDES

Identifier les périmètres à enjeux dans l'hypothèse où ils ne sont pas encore recensés

Lancement d'une étude

### MISSION D'ANTICIPATION FONCIERE

S'assurer de la maîtrise de parcelles ou d'immeubles pouvant présenter un intérêt stratégique sur l'ensemble des périmètres à enjeux identifiés

La collectivité n'a pas encore défini ses futurs aménagements

### MISSION DE VEILLE ACTIVE

Poursuivre la veille foncière de façon plus active sur un périmètre opérationnel plus restreint

La collectivité prépare concrètement un projet d'aménagement

### MISSION DE MAITRISE FONCIERE OPERATIONNELLE

Mise en œuvre de l'ensemble des outils juridiques d'acquisition

La collectivité réalise un projet d'aménagement